

Interpellation présentée par le député :
M. Henry Rappaz

Date de dépôt : 21 février 2012

Interpellation urgente écrite

Quid de l'engagement du Lt.-Col Bergonzoli au centre de formation de la police cantonale genevoise? (question 1)

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous avons appris que le Lt-Col Bergonzoli, directeur de l'Académie de police de Savatan, devient responsable d'un projet concernant la police cantonale genevoise, la réforme phénix et le choix du directeur du centre de formation de la police genevoise, et ce pour une période de deux ans à mi-temps.

En parallèle, un nouveau coordinateur de la formation policière de Suisse romande a été nommé en la personne de M. André Etter, qui se trouve être l'ancien directeur de cette même académie.

Son cahier des charges en qualité de coordinateur, ainsi que son activité sont les suivantes selon ce qui ressort du communiqué de presse **de la Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP)** ci-dessous:

André **Etter** nouveau coordinateur des Ecoles romandes de police

Communiqué de presse de la Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP).

La formation des policiers a été reconnue et intégrée par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) dès 2003; elle fait partie du système régissant l'ensemble de la formation professionnelle.

Depuis octobre 2005, les Ecoles de polices romandes bénéficient d'un coordinateur qui suit et contrôle l'application des programmes définis d'enseignement. Il développe les moyens d'enseignement publiés par l'Institut suisse de police (ISP) à Neuchâtel, collabore étroitement avec les chefs d'instruction des corps de police et préside la commission d'examen du brevet fédéral. En plus, il développe les compétences entre les écoles en Suisse romande et enfin renforce la collaboration entre les écoles de police tant en Suisse romande que dans l'autre partie de notre pays.

M. Laurent Krügel, issu du monde de l'enseignement, anc. directeur de l'école secondaire régionale de Neuchâtel et anc. commandant de la police neuchâteloise réalise ces missions avec de grandes compétences depuis octobre 2005. Il est notamment parvenu à donner une très bonne assise à la formation en Romandie, assurant en particulier une unité de doctrine. Il partira à la retraite à la fin de cette année.

Pour lui succéder dès le 1er janvier 2012, la Conférence latine des chefs des Départements de justice et police a choisi parmi 10 candidats M. André Etter, actuel chef du projet de la réforme policière à la police cantonale vaudoise.

Diplômé en police scientifique et en criminologie, officier de police, il est au bénéfice d'une large formation et de solides expériences acquises également à l'étranger; il a été en particulier directeur de cours à l'ISP.

Connaissant particulièrement bien la réalité du monde policier et de la formation aussi en dehors de la Suisse romande, il a un état d'esprit ouvert et sait être à l'écoute, tout en faisant preuve d'indépendance. Il relève ainsi de nouveaux défis au profit des polices romandes qui se doivent d'être encore plus efficaces et performantes face à un monde en mutation.

Conférence latine des chefs des départements de justice et police

Ma question à la conseillère d'Etat en charge du DSPE est la suivante :

N'est-ce pas la mission propre du coordinateur que de se charger du projet de rapprochement entre les centres de formations des polices cantonales, plutôt que celle du directeur de l'Académie de Police ?